

## Belle famille de soldat

### Massat

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Pierre Massat**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1905), il a déclaré résider à Cazères (Haute-Garonne) et être cultivateur.

Il est né le 9 octobre 1885 à Gensac (Haute-Garonne), fils de Jean Massat et de Soula Françoise, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez gros et le visage ovale.

Il mesurait 1.66 m. Degré d'instruction : 2.

Pour son service militaire, il a été mis en route le 8 octobre 1906, arrivé au corps du 12° bataillon de chasseurs à pied et chasseur de 2° classe le même jour.

Passé à la section hors rang le 29 septembre 1907.

Passé dans la disponibilité le 25 septembre 1908. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1<sup>ère</sup> période d'exercices dans le 83° régiment d'infanterie du 27 août au 18 septembre 1911.

A accompli une 2<sup>ème</sup> période d'exercices dans le 83° RI de Saint-Gaudens du 14 au 30 avril 1913.



Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914, arrivé au corps et soldat le 4.08.1914.

Parti aux armées le 12.08.1914.

Extraits de l'historique du 83° RI (numérisation P. Chagnoux) :

Embarqué le **6 août 1914**, le 83<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie arrivait à Valmy, le **8** du même mois. Le **9 août**, le Régiment, hanté par le souvenir des victoires que les armées de **DUMOURIEZ** et de **KLÉBER** avaient remportées dans ces campagnes historiques, était rassemblé dans un champ entre **Laval** et **Wargemoulin**, près de **la Tourbe**. Le Colonel **BRETON**, petit de taille mais droit, l'air résolu, s'avança vers lui et lui présenta le drapeau en ces termes :

« Soldats du 83<sup>ème</sup>, je ne vous connais pas encore. Dans quelques jours, demain, ce soir peut-être, il me sera donné de vous juger à l'œuvre. Ce drapeau, notre drapeau, le drapeau de **la France**, illustré par nos aïeux, je vous le confie ! A vous de le défendre jusqu'au bout ! Regardez vos cartouchières et surtout vos baïonnettes et puis : En Avant ! »

#### PREMIER CONTACT AVEC L'ENNEMI. LA RETRAITE.

Ce fut du côté de **Bertrix**, au nord des confins de **la Belgique** et de **la France**, que le 83<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie prit pour la première fois le contact de l'ennemi. La région est très accidentée, boisée et coupée par une entaille profonde où, entre deux rives hautes et tombant à pic, **la Semoy** coule sur un lit étroit.

Le **21 août**, le régiment, venu par étapes de **la vallée de la Tourbe**, s'était établi en position d'attente dans **la forêt de Pures**. Pendant la journée du **22**, comme il poursuivait sa marche dans la direction d'**Herbeumont**, il reçut, vers seize heures, l'ordre d'attaquer les Allemands qui, du côté de **Jehonville** et d'**Aulnoye**, occupaient à la lisière d'un bois des tranchées protégées par des fils de fer et dominant une clairière marécageuse, large d'au moins 800 mètres. Profitant des couverts au-dessus desquels les 77 ennemis fusent déjà en grand nombre, le Régiment se déploie en tirailleurs et se tient prêt à donner l'assaut. Au signal convenu, il s'élança au pas de charge tandis que le soldat **BRÉCHET** de la 2<sup>ème</sup> Compagnie, entonne l'une après l'autre **la Marseillaise** et **la Toulousaine**. Mais les mitrailleuses ennemies, se dévoilant soudain, ouvrent le feu et couchent nos lignes à mesure qu'elles émergent hors des taillis et se dressent sur la clairière nue. Au premier rang, atteint par la première balle, tombe le Commandant **BENET**, militaire de grand savoir, énergique, connu déjà par ses brillantes campagnes dans les Colonies, haut de taille et qui, sabre au clair, entraîne ses hommes. Touché à son tour, le Sous-Lieutenant **SÉNUT**, âme sensible et tendre, meurt avec une douce résignation, en disant à ceux qui accourent pour lui porter secours : « Écrivez à ma mère que ma dernière pensée a été pour elle ». Le Lieutenant **LAGARDE**, de la 7<sup>me</sup> Compagnie, défend qu'on le relève avant les soldats couchés auprès de lui.

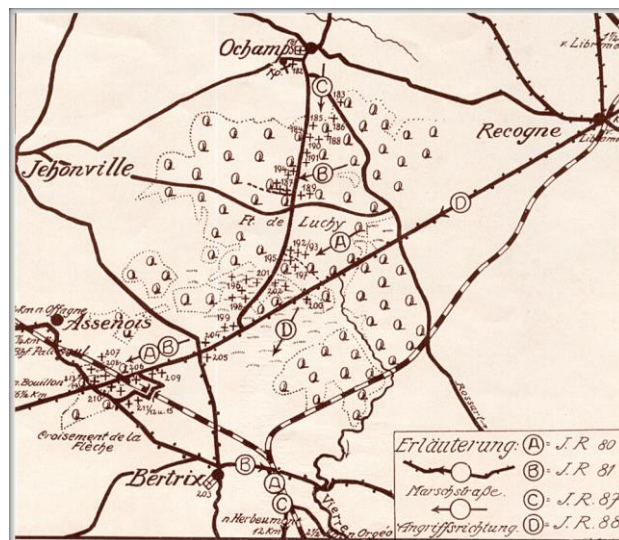
Le Capitaine **TEYSSIER**, commandant la 1<sup>ère</sup> Compagnie, se tient stoïquement debout, à la lisière d'un bois, malgré le feu le plus intense. A plusieurs reprises, il entraîne ses hommes à l'assaut et les ramène, moins nombreux chaque fois, mais indomptables. Sa belle attitude les enthousiasme. Bientôt un projectile le frappe et il tombe à son tour pour ne plus se relever.

L'Adjudant **DANDINE** a la mâchoire traversée par une balle. Il reste néanmoins à la tête de sa section et puise dans son ardent amour de **la France** le courage de s'élancer, malgré sa blessure, jusqu'aux fils de fer ennemis, et de les cisailer lui-même, sous une grêle de balles, pour ouvrir un passage à ses hommes.

L'adjudant **BEZAC** tombe mortellement frappé par une balle au moment où il entraîne sa section à l'assaut. L'Adjudant **FAURÉ**, atteint de deux blessures sérieuses, refuse de se laisser évacuer et reste à son poste. Le soldat **FONTANNEAU** se distingue par sa folle bravoure qui provoque chez ses camarades une joyeuse émulation.

Les pertes sont lourdes, le Régiment se fond.

Cependant, par cinq fois, il tente d'aborder les tranchées allemandes, méprisant le feu intense de l'ennemi sans cesse croissant en nombre, désireux avant tout d'arriver à ce corps à corps, à cette lutte à l'arme blanche qui seule entre combattants loyaux décide de la Victoire. Et sa crânerie, sa volonté l'emportant sur les pires difficultés l'approchent un moment du succès. Le soldat **CAU** est blessé ; néanmoins il se précipite résolument sur une tranchée ennemie qui n'avait pu être abordée ; il plante sa baïonnette dans la poitrine de deux Prussiens avant de mourir lui-même environné d'ennemis. Mais le soir vient ; de rouges lueurs brûlent par place l'horizon, et la résistance se fait plus opiniâtre, plus meurtrière. Les trois bataillons, réduits et affaiblis par les assauts furieux qu'ils ont donné, ont ordre de se replier. Le peu qui reste au Régiment est ramené à l'arrière pendant la nuit. La journée du **22 août 1914** l'a décimé, elle n'a pas brisé son énergie. Tel qu'il est, en effet, et jusqu'au **5 septembre**, le 83<sup>ème</sup>, sans prendre aucun repos, franchissant des rivières, traversant des forêts, bivouaquant le soir n'importe où, souvent repartant sans avoir mangé, sans avoir dormi, retarda la ruée des Allemands sur **la France**.



Évacué le 27 septembre 1914.

Reparti aux armées le 30 janvier 1915.

Passé au 150<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 17.01.1917, par décision du Général commandant la 4<sup>ème</sup> armée du 6.01.1917.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 3 avril 1919, au dépôt démobilisateur du 83<sup>ème</sup> RI de Saint-Gaudens, se retire à Palaminy, commune de Cazères comme caporal. Situation de famille : célibataire.

Réformé temporairement, invalidité constatée de 10% par la commission de réforme de Toulouse du 14 avril 1922 (sans origine pour la première infirmité) raideur très serrée articulation tibio-tarsienne gauche immobilisée à 90° atrophie de 2 cm. Pour mémoire : cicatrice région dorsale.

Réformé temporairement, invalidité de 20%, sans origine pour l'ostéite par la commission de réforme de Toulouse du 27 novembre 1922 : reliquat d'ostéite tibia gauche. Pour mémoire : cicatrice région dorsale.

Réformé définitivement n° 2 pour invalidité constatée à 30% par la commission de réforme de Toulouse du 11.01.1924, sans origine pour l'arthrite : cou de pied gauche 30%. Pour mémoire : blessure par balle à l'omoplate gauche.

Le 28 janvier 1928, il a déclaré résider au hameau de Lagrave à Cazères.

#### Blessures :

Blessé le 22 septembre 1914 à Eton (Meuse) à l'omoplate gauche par agent vulnérant inconnu.

Blessé le 17 juin 1915.



Citations :

Cité à l'ordre de la Brigade le 5 octobre 1916 :

*« Soldat courageux et dévoué, a été blessé le 22 septembre 1914 et le 17 juin 1915 ».*

Cité à l'ordre de la division le 28 juin 1918 :

*« Malgré un feu de mitrailleuses très nourri, n'a pas cessé de tirer avec son fusil mitrailleur sur des Allemands qui s'infiltraient dans nos lignes et leur a infligé des pertes sensibles ».*

Décorations :

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Certificat d'ancien combattant délivré le 27 décembre 1935 et renouvelé le 29 août 1940.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 4.08.1914 au 2.04.1919.

Intérieur : du 4.08.1914 au 11.08.1914,

Aux armées : du 12.08.1914 au 22.09.1914,

Zone des armées (blessure de guerre) : du 23.09.1914 au 26.09.1914,

Intérieur (blessure de guerre) : du 27.09.1914 au 23.12.1914,

Intérieur (dépôt) : du 24.12.1914 au 29.01.1915,

Aux armées : du 30.01.1915 au 2.04.1919.